

EXAMENS MEDICAUX ET VACCINATIONS (Obligatoires et Recommandées) pour le Personnel Hospitalier et Stagiaires

STAGE							RECRUTEMENT						
Certificat médical d'aptitude à travailler milieu hospitalier	OUI (y compris pour stage d'observation)						OUI						
Cliché pulmonaire (datant de moins de 18 mois)	OUI (y compris pour stage d'observation)						OUI						
VACCINATIONS OBLIGATOIRES													
DT POLIO (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite)	OUI						OUI						
Hépatite B (a) sauf pour les stades d'observation de 4ème et 3ème	Oui	Oui*	Oui*	Oui	Non (sauf cas particulier évalué par le médecin du travail)	Oui	Oui	Oui	Oui	Non (sauf cas particulier évalué par le médecin du travail)	Oui	Oui	Oui
* Pour le service Restauration et le secteur propre Blanchisserie, possibilité de recruter un agent même si protocole vaccinal hépatite non à jour L'obligation de vaccination Hépatite B sera appréciée par le médecin du travail lors de la visite d'embauche													
Dosage Anti-corps (b)	OUI en l'absence de justificatif "Vaccin Hépatite B"						OUI en l'absence de justificatif "Vaccin Hépatite B"						
BCG	OUI (sauf pour stage d'observation)						OUI						
Test tuberculinique (si BCG négatif)	OUI (sauf pour stage d'observation)						OUI						
VACCINATIONS RECOMMANDÉES													
Coqueluche	OUI						OUI						
ROR (Rubeole/Oreillons/Rougeole)	OUI						OUI						
Prévention des toxins infectieuses alimentaires (Manipulation de denrée)													
Coproculture													
Examen parasitologique des selles													
Prélèvement rhinopharynx fosses nasales													
(a) Conditions d'immunisation contre l'Hépatite B : Anticorps anti HBS > à 100 UI/litres ou protocole vaccinal mené à son terme + Anticorps anti HBS > à 100UI/litres et anticorps HBC indétectable													
Protocole normal 3 injections : JO - 1 mois+ rappel 6 mois à 1 an soit : 2 injections à un mois d'intervalle [stage et recrutement possibles 8 jours après la 2ème injection] 1 injection de rappel de 6 mois à 1 an							Protocole accéléré 4 injections : JO - J7 - J21 et rappel à un an-						
(b) La sérologie HBV doit être médicalement interprétée en fonction de l'arrêté du 02/08/2013 fixant les conditions d'immunisation contre HBV immunisé si > 100 UI/l sinon la vaccination sera renouvelée													